

L'an deux mille dix-huit, le 6 juin à 18 heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de TALMONT-SAINT-HILAIRE s'est réuni à la mairie, sur la convocation de Monsieur Maxence de RUGY, Président et sous la présidence de Madame la Vice-Présidente.

Convocation du 30 mai 2018

Nombre de membres : 13

Présents : 9 ; Suffrages exprimés : 9

Quorum : 7

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE
Conseil d'Administration
Séance du 6 juin 2018

Etaient présents : Jean CHARRIER, Eric DANGLLOT, Michèle Da SYLVA, Marie-Françoise GABORIT, Catherine GARANDEAU, Bernadette GAUTREAU, Daniel GRIT, Huguette DARIET, Claudine ORDONNEAU.

Etaient absents excusés : Nathalie DALAIS-CHUSSEAU Sonia FAVREAU, Jean-Pierre AYME, Maxence DE RUGY.

Maxence de RUGY donne POUVOIR à Catherine GARANDEAU, Jean-Pierre AYME donne pouvoir à Daniel GRIT.

1) EHPAD/FINANCES -- Subvention minibus "LIONS CLUB"

Madame la Vice-Présidente du CCAS invite les membres du Conseil d'administration à délibérer sur l'acceptation d'une aide financière accordée par le Lions Club pour l'investissement d'un minibus adapté aux personnes à mobilité réduite. Le montant de cette subvention est de 2 000 €.

M Leduc précise qu'il conviendra d'amortir cette subvention sur les mêmes caractéristiques que le mandat d'investissement : 5 années à partir de 2019.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration décide :

- 1°) l'acceptation des 2 000 € de subvention
- 2°) d'autoriser le Président ou la Vice-présidente à signer tout document se référant à ce dossier.

**Pour extrait conforme au registre,
A Talmont-Saint-Hilaire, le 7 juin 2018
La Vice-Présidente, Catherine GARANDEAU**

Certifiée exécutoire à compter du 21/06/2018
après transmission en Sous-Préfecture

